



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati,  
ministre de la Culture

**Bilan du Plan Culture et Ruralité**

Millau, Aveyron

Mardi 29 juillet 2025

*Seul le prononcé fait foi*

Madame la Préfète, chère Claire CHAUFFOUR-ROUILLARD,

Monsieur le Député, cher Jean-François ROUSSET,

Madame la Maire, chère Emmanuelle GAZEL,

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le directeur régional des affaires culturelles, cher  
Michel ROUSSEL,

Monsieur le Président de la sauvegarde du Patrimoine culturel  
immatériel du pays de Millau, cher Olivier FABRE,

Madame la Directrice de la candidature, chère Nadia BEDAR,

Madame la Présidente de la Fédération nationale ovine, chère  
Michèle BOUDOIN,

Monsieur le Président de l'association des éleveurs de lait de  
brebis, cher Jérôme FARAMOND,

Mesdames et Messieurs,

Il n'y avait pas de meilleur endroit que le pays millavois et que  
cette ferme qui appartient à la filière de la ganterie de Millau pour vous  
présenter le bilan du plan Culture et Ruralité dont nous fêtons  
aujourd'hui la première année.

Vous le savez, les savoir-faire liés à la Ganterie de Millau, depuis l'élevage pastoral jusqu'à l'art de confectionner le gant, sont désormais inclus à l'inventaire national du Patrimoine culturel immatériel.

Et j'ai eu aujourd'hui une nouvelle fois la démonstration que ce patrimoine est celui qui nous fédère, qui nous rassemble. Parce qu'il est vivant. Parce qu'il est partagé. Parce qu'il irrigue nos territoires. La visibilité nationale et locale de ce patrimoine, qui est si fortement ancré dans les territoires ruraux, est pour moi d'une extrême importance et c'est la raison pour laquelle j'en ai fait l'une des 23 mesures du Plan culture et ruralité.

Ce Plan est issu du Printemps de la ruralité, la grande concertation nationale sur la culture en ruralité que j'ai lancée dès les premiers jours de mon arrivée au ministère de la Culture et qui a rencontré un très large écho auprès des élus, des acteurs culturels, des associations et des habitants qui vivent et font vivre la culture en ruralité.

Cette consultation a été un succès avec plus de 35 000 participations en ligne et une cinquantaine de débats en région qui ont réuni plus de 3 500 participants. Quatre réunions ont eu lieu en Occitanie avec plus d'une centaine de participants à chaque fois. J'ai d'ailleurs eu le plaisir de me rendre à Beaulieu en Rouergue et à Martel.

Cette concertation nationale a mis en lumière une réalité forte : il n'y a pas de désert culturel dans les territoires ruraux mais un besoin accru de soutien, d'accompagnement et de reconnaissance des initiatives locales.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que le Plan culture et ruralité soit un plan transversal qui permette de répondre à l'ensemble des défis que doit relever la Culture dans les territoires ruraux. Cela passe par la valorisation des initiatives locales, le soutien aux acteurs et au maillage culturel de proximité, le renforcement de la mobilité des artistes, des œuvres et des publics et enfin l'accompagnement des porteurs de projet par une ingénierie adaptée.

Le Plan culture et ruralité fête aujourd'hui sa première année d'existence. Et un an après, mon ambition n'a pas varié : il s'agit toujours de placer les habitants au cœur de l'action culturelle. Cette priorité s'est traduite par des moyens renforcés, avec 100 millions supplémentaires sur trois ans. 60 millions d'euros y ont déjà été consacrés en 2024 et 2025.

Et les résultats sont là ! Ils sont le fruit de l'effort et de l'engagement de nos services déconcentrés, les directions régionales des affaires culturelles, qui agissent au plus près des territoires tout au long de l'année, et de nos établissements publics, qui renforcent leur action culturelle en ruralité.

Je ne voudrais pas vous assommer de chiffres mais il me semble important de revenir sur les réussites de ce plan.

En un an :

- o 133 initiatives locales festives ont été soutenues dans 252 villages et communautés de communes ;
- o un agenda national du Patrimoine culturel immatériel accompagné d'un site dédié : « Vivre le patrimoine culturel immatériel » a été créé ;
- o un soutien a été apporté à 282 radios associatives rurales et ultramarines mais aussi aux marchands de presse et aux cafés qui accueillent des artistes ;
- o 250 structures de cinéma ont été aidées via le soutien aux circuits de cinéma itinérants, aux festivals locaux, aux médiateurs dans les salles de cinéma et au réseau de jeunes ambassadeurs ; et je pense particulièrement à ce circuit-itinérant CINECO réseau de diffusion de proximité en Lozère ou encore le Festival Cinéma d'Alès qui pratique l'itinérance dans ce même département.
- o 30 festivals ont bénéficié d'un appui renforcé pour favoriser leur rayonnement local dont notamment l'aide apportée cette année dans ce cadre à l'association AJAL (association Jeunesses Arts Loisirs) pour les trois festivals qu'elle propose en Aveyron : Fêtes et détours, Soft'R et Roots'Ergues.
- o 163 nouvelles résidences d'artistes ont vu le jour dans des départements ruraux. Je ne citerai que la résidence en Aveyron portée

par l'Atelier de Fabrique Artistique (AFA) L'Essieu du Batut pour la chorégraphe Julie Desprairies.

o 38 des 56 départements ruraux sont désormais couverts par des contrats départementaux lecture, portés par les DRAC et les départements, pour renforcer l'action des bibliothèques départementales au service des territoires ruraux. Il y en a 5 en Occitanie.

o J'ai aussi décidé d'élargir le plan Fanfares aux arts et traditions populaires. Nous avons eu une démonstration il y a un instant de la vitalité de ces pratiques sur nos territoires. Il est essentiel que le ministère de la Culture s'ouvre à des pratiques qui maillent notre territoire en apportant son soutien aux danses et musiques traditionnelles, à des pratiques culinaires ou de savoir-faire.

o Je voudrais enfin souligner l'action des grands établissements culturels nationaux qui déploient des actions au cœur des territoires, comme l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, avec Design des territoires des écoles nationales supérieures d'architecture, l'Opéra national de Paris ou encore le Centre des monuments nationaux pour ne citer qu'eux. Et j'ai demandé à nos musées nationaux d'accélérer le prêt d'œuvres dans les musées territoriaux. Les grands chefs-d'œuvre appartiennent à tous, ils doivent circuler en région pour que chacun puisse y accéder.

Derrière ces chiffres qui paraissent parfois abstraits, il y a des réalités concrètes, des nouveaux publics touchés, des artistes qui

voient leur capacité à créer se démultiplier, des enfants qui s'ouvrent à de nouvelles formes de culture.

Au fond, ce sont autant de moyens qui permettent à la Culture de jouer pleinement son rôle : celui d'offrir à chacun la chance de s'émanciper, de s'éduquer et de s'émerveiller.

Et je suis heureuse de vous le dire : tout cela n'est qu'un début ! Dans les mois qui viennent, des artothèques seront déployées sur l'ensemble du territoire pour renforcer encore cet accès de proximité aux œuvres et à la création. Dans le même temps, plus d'une centaine de musées ruraux seront soutenus en 2025 pour améliorer l'accueil des publics et la médiation culturelle.

Le Plan culture et ruralité, c'est aussi un appui aux collectivités territoriales, avec un doublement du nombre d'heures de présence des architectes-conseils de l'État et le renforcement des unités départementales de l'architecture et du patrimoine avec comme objectif l'appui d'un second architecte des bâtiments de France (ABF) dans les départements qui n'en comptent qu'un. On l'oublie souvent mais les ABF jouent un rôle essentiel dans la préservation et la valorisation de notre patrimoine et de notre cadre de vie.

Le besoin en ingénierie est important. Les DRAC sont aux côtés des collectivités qui n'ont pas les moyens humains suffisants.

En 2024 c'est ainsi une cinquantaine d'assistances à maîtrise d'ouvrage officielles à destination de petites communes rurales qui ont été portées rien qu'en Occitanie.

Ce Plan vient renforcer l'effort en faveur des territoires ruraux. En 2024, hors plan culture et ruralité, ce sont plus de 200 millions qui ont bénéficié aux territoires ruraux. Le plan Culture et ruralité soutient cet effort et permet surtout de faire émerger d'autres initiatives, qui n'étaient jusqu'alors pas soutenues par le Ministère de la Culture.

Cette priorité donnée aux territoires se concrétise également en matière de démocratie culturelle. D'abord avec les contrats d'éducation artistiques et culturelle, portés en partenariat avec les collectivités territoriales. Mais aussi avec des dispositifs comme le Fonds d'innovation territoriale, qui se déploie notamment dans les territoires ruraux, à hauteur de 2,5 millions d'euros en 2024 et qui permet d'ancrer de nouveaux lieux de culture dans les territoires.

C'est aussi le cas des Micro-Folies, ces musées numériques modulables qui permettent l'accès à des collections nationales et régionales sur l'ensemble du territoire, et dont 200 sont implantées dans des communes rurales. La 600ème micro folie a été inauguré à Tarbes en ce début de mois de juillet. L'Aveyron en compte deux, à Millau et Espalion, et deux sont en cours de mise en place à Villefranche de Rouergue et Mur de Barrez.

Enfin, en cette fin du mois de juillet, comment ne pas citer l'Eté culturel ?

Cette grande opération nationale qui soutient des projets culturels qui ont lieu en juillet et en août - des concerts, des spectacles, des ateliers, des projets participatifs avec les habitants - dont 45% se sont déroulés dans les territoires ruraux en 2024.

Mesdames et Messieurs, vous le voyez ce plan porte ces fruits et cette action continuera de se déployer avec toujours la même conviction : la culture ne vaut que si elle est partagée par tous.

Votre accueil aujourd'hui, nos échanges, montrent que nous ne faisons pas fausse route : la culture est au cœur des territoires. Vous êtes les acteurs du patrimoine culturel immatériel, vous le faites vivre.

Et je voulais vous dire aujourd'hui tout mon soutien à la candidature que vous portez, tous ensemble, pour l'inscription à l'UNESCO des savoir-faire liés à la ganterie en pays de Millau. Je sais que le chemin peut parfois paraître long mais je n'ai aucun doute sur l'issue heureuse à laquelle votre détermination permettra d'aboutir.

Et je serai à vos côtés.

Je vous remercie.